



INFO-EXPRESS PSL: Politique agricole

Production de lait suisse 2022+ consolidons nos forces!

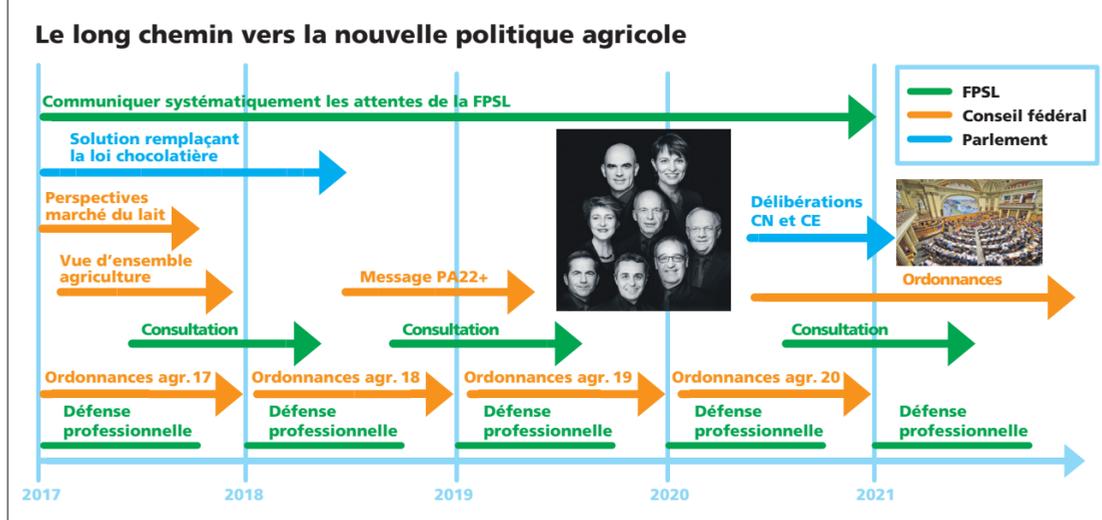
Au vu de la situation du marché et des conditions politiques actuelles dans l'agriculture, la production de lait de centrale est particulièrement défavorisée par rapport à d'autres secteurs, bien qu'elle soit on ne peut mieux adaptée à notre économie étant donné l'environnement naturel dont nous disposons. La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) pointe des problèmes au niveau des revenus, des coûts et parfois des ventes.

Si l'on ne procède pas à certaines corrections dans la politique agricole 2022+ (PA22+), les agriculteurs réfléchiront à deux fois avant d'investir résolument dans la production de lait de centrale. Ils investiront encore plus de moyens dans des secteurs de production agricole où la protection est actuellement «totale», au risque d'engorger les marchés concernés.

Même si la PA22+ ne déploiera ses effets que dans quelques années, ses fondements seront posés l'an prochain. C'est pourquoi la FPSL et la branche laitière ont formulé de bonne heure leurs attentes communes et les ont communiquées à l'OFAG et au chef du département compétent. Nous aurions tort d'attendre et de reproduire les erreurs de la PA 2014-17.

Le travail comme référence

L'expérience de ces dernières années a montré que lier une grande part des paiements directs à la surface a des effets indésirables. Cela entraîne une fuite partielle des contributions en dehors de l'activité agricole à proprement parler, ou une annulation des contrats d'affermage, car exploiter ses propres terres devient alors une option. Par conséquent, il faudrait envisager d'affecter les aides sur la base du travail fourni plutôt que sur la base des surfaces. Pour les producteurs de lait, on pourrait appliquer une contribution de base échelonnée selon une unité de main-d'œuvre standard objective, avec une limite maximale par exploitation dans le but de préserver le modèle d'exploitation familiale. Ce système rendrait les surfaces plus accessibles, n'entraverait pas le progrès technique normal et donnerait plus de poids au travail fourni.



L'élaboration de la PA 2022+ est un processus de longue durée.

(Infographie: FPSL)

Garantir le professionnalisme

Qui dit professionnalisme, dit formation. Le succès d'une exploitation laitière repose sur une formation initiale solide, renforcée ensuite tout du long par la formation continue. Ceux qui prétendent aux paiements directs doivent donc être bien formés. La FPSL exige que le certificat fédéral de capacité (CFC) devienne une condition sine qua non d'éligibilité. La formation continue ouvre de nouvelles portes pour l'entrepreneuriat.

Favoriser le fourrage grossier indigène

Avec une proportion de prairies de 70%, les conditions naturelles de production en Suisse confèrent à la production laitière une très forte crédibilité économique et sociale. Les mesures de la politique agricole doivent absolument mettre le fourrage grossier indigène (herbe, légumineu-

ses fourragères et maïs) en position de force par rapport aux importations. Il existe déjà des instruments à cet effet, telle la production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH), mais nous devons les remanier et leur ôter tout ce qui les rend contre-productifs.

Pas de production sans marché

Les instruments de la Confédération pour le positionnement du lait (suppléments, labels, Swissness, etc.), la promotion des produits agricoles et les mesures d'entraide ont globalement porté leurs fruits et demeurent très importants. Cela est particulièrement vrai pour le lait, dont des quantités importantes sont exportées et qui subit la pression de l'importation sur le marché intérieur. Les producteurs de lait mettent tout en œuvre avec la branche pour faire connaître les atouts de l'économie laitière et agricole suisse

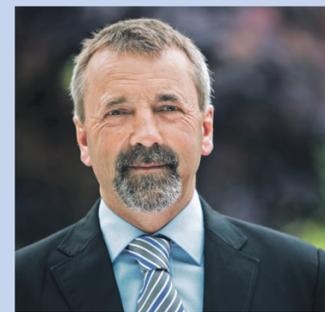
par le biais des produits et de la publicité. À l'avenir, la provenance du lait (p. ex. pour le fromage sur les pizzas) doit devenir transparente et être indiquée sur la carte, comme c'est le cas pour la viande.

La protection douanière est capitale

Pour les producteurs de lait, la protection douanière revêt une importance capitale. Ils attendent de la politique agricole qu'elle garantisse des conditions équitables pour faire face à la concurrence agricole suisse et étrangère. La question d'ouvrir nos frontières à l'UE est une affaire classée. Les producteurs de lait n'ont quant à eux jamais considéré qu'une ouverture sectorielle était un concept économique sérieux. Nous évaluerons d'éventuels accords de libre-échange si la question se pose un jour concrètement.

FPSL

Savoir ce qu'on veut et le dire!



Hanspeter Kern, président FPSL

L'une des leçons que nous avons tirées de la PA 2014-17 est qu'il faudra dorénavant annoncer de bonne heure, d'une voix indépendante, mais toutefois coordonnée avec la branche laitière, ce que les acteurs du «lait» et surtout de la production laitière attendent concrètement de la politique agricole. La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a pu s'appuyer sur le rapport du Conseil fédéral «Marché laitier. Perspectives» pour formuler ses revendications en vue de la PA 2022+.

Nous poursuivons trois objectifs. Tout d'abord, nous voulons dégager les meilleures recettes possibles sur le marché. Les producteurs de lait doivent globalement faire en sorte que leurs organisations puissent discuter d'égal à égal avec les transformateurs et le commerce de détail. Nous devons ensuite continuer à optimiser les coûts. Enfin, nous influencerons le cadre de la politique agricole de sorte à pouvoir, demain, profiter d'une production laitière rentable au pays des herbages par excellence. Il faut que nos produits se démarquent aux yeux des consommateurs par rapport à leurs concurrents étrangers.

Même si le coup d'envoi vient tout juste d'être donné au niveau politique, les producteurs de lait et la branche ont déjà défini leurs lignes directrices, les ont harmonisées et déposées dans les organisations et administrations qui pilotent le projet. La FPSL reste en piste, consciente du long chemin qu'il reste à parcourir.

Ce qui ne peut pas attendre

Dans l'optique de la politique agricole 2022+, il est fondamental qu'en Suisse, où herbages et fourrages grossiers abondent, nous orientons la production et la transformation du lait en priorité en fonction des conditions naturelles existantes. Nous pourrions ainsi également soutenir les efforts de la branche visant à mettre en place une stratégie relative à la valeur ajoutée «lait suisse».

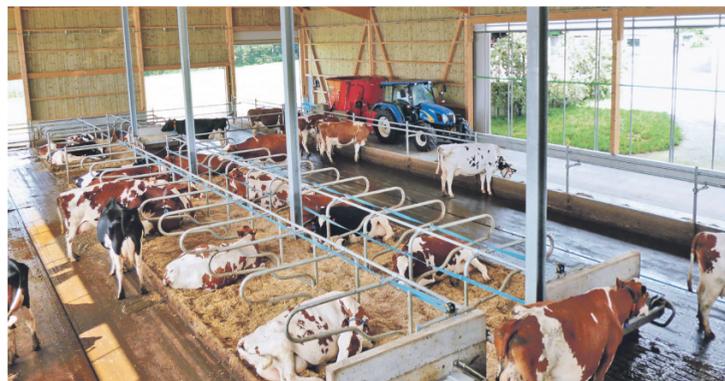
Il importe aux producteurs de lait que l'on se penche sérieusement sur les points suivants dans les débats actuels sur la politique agricole.

Il faut encourager la mise en place d'un **programme SRPA** à deux niveaux pour les animaux consommant des fourrages grossiers, afin d'être

sûrs que le plus grand nombre de vaches laitières restent inscrites dans le programme actuel. Cela favorisera aussi le développement des exploitations et le bien-être animal. Ce programme «fitness» est très bien perçu par les consommateurs.

Le **programme PLVH** actuel doit s'appuyer davantage sur l'utilisation de fourrage grossier indigène. C'est ce dernier qui doit avoir la priorité. Il faut donc remédier aux insuffisances, éliminer les mesures défavorables et simplifier les contrôles du programme. En répartissant les contributions par catégorie d'animaux et non pas par UGB, nous pourrions en outre améliorer la différenciation, comme le montre l'étude d'Agroscope qui a évalué la PLVH.

Pour les producteurs de lait, il faut à tout prix qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, la **loi chocolatière** soit rempla-



Le niveau de confort de l'animal dans une exploitation laitière moderne est élevé. (Illustration: FPSL)

cée par une réglementation qui ne laisse rien de côté. Maintenant que le Parlement a corrigé le projet de loi et

adapté les limites des crédits, la mise en œuvre doit être réglée dans les détails au sein de l'administration fédérale et de la branche.

Le **supplément pour la transformation en fromage** est certes un instrument important pour le lait, mais il n'est pas idéalement conçu. Il faut établir à l'avenir, dans le cadre de la loi en vigueur, différentes catégories en fonction de la teneur en matière grasse. A long terme, c'est la seule incitation possible pour augmenter la valeur ajoutée.

Nous devons renforcer la **formation initiale et continue des agriculteurs**. Il faut favoriser la responsabilité individuelle de l'exploitant et diminuer le carcan des prescriptions.

FPSL